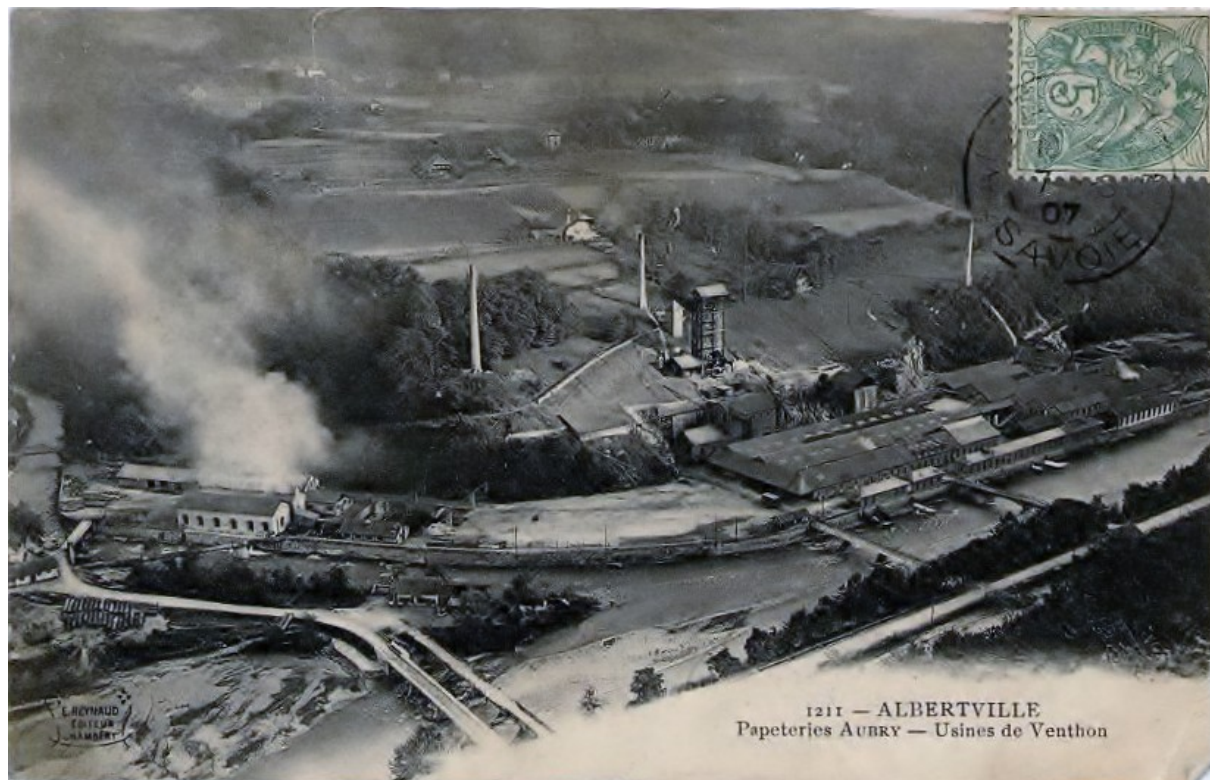


La papeterie Aubry (Venthon)



Eugène Jean Armand Aubry.

Né en **1846** le 10 mai à Sarreguemines fils de Louis et de Caroline Klocknir

Ancien élève de l'école industriel de Metz

entre dans l'industrie du papier en 1868 dans une usine de Seine et Oise

1870 Engagé durant la guerre de 1870 fait prisonnier à Metz il s'évade

1883 Installe une fabrique de cellulose à Thiffauges en Vendée

1885 Installe une usine de cellulose à Domène en Isère

Base Leonore

“ un projet bien précis l'installation d'une usine à papiers à Venthon (savoie)”

Aubry pense que la région d'Albertville est un lieu privilégié . Déjà en 1838 une société anonyme est créée pour installer une papeterie à l'emplacement d'un vieux moulin sur la rive droite de l'Arly à la hauteur de l'hôtel de ville actuel à l'initiative de Louis Renglet, auquel était associé le comte Manuel de Locatel **extrait de La belle histoire du livre par Jacques Gallard**

1889 Le 24 décembre mise en route de l'usine

*« **1892** Route départementale n° 9. — Cession de droits de riveraineté à M. Aubry. — M. Aubry, fabricant de pâtes à papier à Venthon, a l'intention de dévier les eaux du Doron de Beaufort, en amont du pont de la Louïe, sur la route départementale n° 9, à la limite des communes de Villard-sur-Doron et de les conduire, à l'aide d'un canal de neuf kilomètres environ de longueur, jusque sur le territoire de Césarches, au confluent de l'Arly et du Doron.*

Pour pouvoir réaliser cette grande entreprise, il est nécessaire que M. Aubry justifie, non seulement du droit d'appui de son barrage survies deux rives, mais encore du droit de passage sur toutes les propriétés traversées par le canal, et enfin de la cession du droit de riveraineté de tous les propriétaires de l'une des rives du Doron, sans exception, entre le barrage de prise d'eau et là pointé où les eaux seront rendues à leur cours naturel.

Le département de la Savoie, en tant que propriétaire du sol occupé par la route départementale n° 9, se trouve être riverain du Doron de Beaufort, dans la partie de son cours qui doit être affectée par la déviation projetée.

M.Aubry demande que le département lui fasse cession de ses droits de riveraineté, et il s'engage à payer, à titre de redevance, une somme de 50 francs, prenant en outre l'engagement de se soumettre à toutes les prescriptions qui lui seront imposées dans l'intérêt de la route.

M. l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées estime que, dans ces conditions, la cession des droits du département ne paraît présenter aucun 'inconvenient pour la route. Il propose, en conséquence, au Conseil général de" vouloir bien, dès maintenant : 1° se prononcer sur le principe de cette cession des droits de riveraineté du département et sur le taux de la redevance ; 2° déléguer la Commission départementale pour approuver le traité définitif à passer avec M. Aubry.

*J'ai l'honneur de déposer sur votre bureau je dossier de cette affaire, en vous priant de vouloir bien statuer sur la demande . de M. Aubry. L'usine d'Albertville dresse ses bâtiments en bordure de l'Arly, a deux kilomètres en amont d'Alberville ou elle partage un étroit couloir entre la rivière le rail et la route » **Délibérations du Conseil général de Savoie***

1892 100 ouvriers, travaillent dans l'usine

1899 Deux cylindres sécheurs ont éclaté simultanément en blessant deux ouvriers

1896 210 ouvriers travaillent dans l'usine la surface est porté à 5000m² et trois machines

1900 Pour faire face au manque d'eau il va utiliser la réserve d'eau d'un lac de montagne, le lac de la Girotte. Il décide l'aménagement hydroélectrique force motrice des eaux du Doron le long de l'Arly, au pied du massif du Beaufortain, à utiliser les eaux du lac de La Girotte pour régulariser le débit du Doron. Ce lac, d'une superficie de 57 ha et d'une profondeur de 99 mètres, constitue un réservoir d'environ 30 000 000 m³. Mais le projet de son aménagement n'est pas sans provoquer des conflits avec la population locale d'Hauteluze, commune sur le territoire de laquelle se situe le lac. Après de longues tractations avec les habitants qui portent, non pas sur le principe de l'aménagement, mais sur des questions de contrôle du foncier et des droits sur l'eau **Facim et Histoire de l'énergie hydraulique par Pierre Louis Violet**

1901 – 1908 Armand Aubry fut maire de Venthon

1902 . Après divers incidents l'usine fonctionne L'ingénieur Armand Aubry utilise la forte déclivité du Doron de Beaufort (chute de 102 mètres) dont les turbines actionnent les défibreurs qui transforment le bois en pâte à papier. Les papetiers sont les premiers industriels à éclairer leur usine grâce à l'électricité en dotant leur usine de dynamo.

1903 Dès lors Aubry peut enfin commencer les travaux . Il fait percer une galerie située sous le lac à 15 mètres de profondeur par laquelle se fait l'écoulement de l'eau de la cuvette. Les travaux sont longs et difficiles étant donné les moyens techniques plutôt rudimentaires de l'époque.

1904, le lac de La Girotte entre en service. Il suffit dès lors de téléphoner de Venthon pour que le gardien ouvre ou ferme une ou plusieurs des vannes permettant de faire varier le débit du Doron. **(FACIM)** Une usine électrique de 700 chevaux suffisante pour alimenter une usine de defibrage du bois pour la fabrication de la cellulose et l'installation d'une machine a papier

1904, 250 ouvriers travaillent au papeteries Aubry et la production est de l'ordre de 5 Tonnes par jour.

1906 l'usine est transférée à Croisset-les-Rouen pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en bois. Son fils Henri reprend l'affaire Vend les bâtiments est le site industriel à Paul Girodet ses ascleries Il céda ses installations à la Société Electrométallurgique du Sud-est en 1906

1906 Il reçoit le grade chevalier de la légion d'honneur

1906 Il cède ses installations à la Société Electro-métallurgique du Sud-est

1907 On transforme l'usine à papier par des installations nécessaires à la fabrication de l'aluminium

D'autres papeteries savoyardes : :Thonon, la Rochette, Modane Fourneaux, Saint Rémy de Maurienne, Saint Gingolph, Leysse

Fait à Albertville le 30 juillet 2013 par Charles Abbatucci